



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

ATELIERS D'ÉCHANGES GESTION DE L'AD'AP

09/09/2021

PARTICIPANTS



- Ville de Rouen
- Métropole de Nantes
- HCL
- Monoprix-
- Département de l'Isère
- Sgar AuRA
- Accesmétrie
- Ville de Courbevoie
- Ville de Grenoble
- Commune de Isle sur la Sorge

PRESENTATIONS ET ECHANGES

- Différentes stratégies de mise en accessibilité d'un patrimoine au départ
- En fonction du patrimoine, concertation plus ou moins engagée
- Souvent, besoin de reprendre la stratégie initiale
- La crise sanitaire a modifié le calendrier initialement prévu
- Prise en compte du confort d'usage, en plus de la réglementation

DEMARCHES ADMINISTRATIVES : FREINS

Avril 2022 Matthieu • 3 jours

Quels freins dans les démarches administratives ?

Algerie
Matthieu

- Ville Grenoble: Difficultés pour autorisation des travaux sur bâti soumis à accord copro**
- Le respect de la réglementation stricte versus les besoins ou l'accompagnement humain (hôpital)**
- hétérogénéité des DDT sur leurs positions**
- Travaux réalisés dans des bâtiments qui sont détruits ou vendus rapidement après**
- Ville de Grenoble: Augmentation des délais de traitement des AT suite à refus dérogations**
- Les instructeurs manquent de temps pour instruire**
Du coup certains dossiers passent en défavorable par incompréhension alors qu'un appel téléphonique aurait pu tout régler
- Bénéfice des travaux parfois insuffisant par rapport aux attentes des utilisateurs sur d'autres sujets**
- Sgar pas acteur local, rôle de pilote et d'animateur, pas la main sur les programmations autre**
- Dépôt numérique du bilan adap**
Site pas adapté à l'ampleur des documents à déposer. Statistiques demandés pas évident à renseigner car ce n'est pas comme cela que l'on gère les adap au quotidien
- Bilan adap - bilan financier**
Il est demandé la justification de l'évolution des coûts entre le diagnostic et le coût final. Cela demande beaucoup de temps et les justifications ne sont pas forcément évidentes. Quel est l'objectif de cette demande ? Comment ces éléments seront traités par les DDT ?
- Attestation sur l'honneur fin de travaux d'accessibilité 5ème catégorie: preuves à apporter (factures, photos, plans etc...) chronophages pour les apporter**
- Ville grenoble: Bureaux contrôles: interprétation différentes selon BC / selon personnes au sein d'un même BC + Attestation fin adap: demande de travaux complémentaires**
- REGISTRES d'accessibilité**
On n'arrive pas à les déployer car on n'a pas encore trouvé de solution pour les mettre à jour aisément. Coût des registres numériques trop élevé et de toute façon il faut des moyens humains pour les remplir
- Suite à la visite des bureaux de contrôle pour les attestations d'accessibilité, lenteur de levée de réserve et validation, pas obligatoirement administratif, mais temps de finalisation travaux terrain**
- Obtention des attestations par les controleurs techniques**
Ne prennent pas le temps de les rédiger quand les dernières réserves sont levées et que la mise à jour pour qu'elles soient vierges est possible
- différence de traitement des dossiers par les commissions selon les départements**
- Adap Ville Grenoble: échéance 2024 semble irréaliste au regard de l'avancement à mi parcours en terme de moyens humains et financiers**
- Accessibilité relayée à un rang secondaire, difficulté à mobiliser les gestionnaires**
SGAR
- RPA, difficulté à obtenir retour des services**
SGAR
- problématique pour les demandes de travaux en lien avec l'ABF qui peut freiner les travaux d'accessibilité**
- Obtention des attestations**
SGAR
- Délai d'instruction des dossiers**
Le délai étant de 4 à 5 mois selon ce que l'on dépose AT ou PC est souvent utilisé au max donc cela met quelques fois en péril les opérations prévues pendant les périodes de congés scolaires
- Dossier de bilan d'AdAP long à élaborer et pas toujours adapté à la réalité du terrain**
- délimitation des espaces publics / privés**
- attestation d'achèvement dans le cadre de l'adap**
- compréhension du projet par les instructeurs**
- Problème de temps le dossier Ad ap est noyé dans l'ensemble des dossiers à traiter**
- Plans modifiables des bâtiments, PV de sécurité qui parfois sont introuvables...**
- plans des bâtiments**

- Délais des traitements : AT, attestations...
- Niveau de précision des documents
- Différence de traitement des sous-commissions

DEMARCHES ADMINISTRATIVES : LEVIERS

- **Validation de la stratégie ad'ap : un calendrier programmatique clair et réaliste et dossier/note d'intention (politique d'accessibilité)**
- **Importance de discuter en amont de chaque projet, que ce soit avec l'ABF, les associations, les sous-commissions et les services instructeurs**
- **Dossiers bien construits et complets permettent de valider plus facilement les demandes, AT ou dérogation => deviennent des « garde-fou » pour l'obtention des attestations de conformité**
- **Présentation des projets en sous-commission pour expliciter les réflexions ayant amené à une demande spécifique**

TRAVAUX : BONNES PRATIQUES

-Accueil :

Lisibilité de l'accueil en arrivant

BIM

FALC

Signalétique

Tablette

TRAVAUX : BONNES PRATIQUES

- Sanitaires :

Zone de transfert (droite/gauche, barres, signalétique...)

Accessoires

Ecoles (dérogation pour lavabo hors sanitaire accessible)

Contrastes cuvette / environnement

Question sur les équipements à pédale

TRAVAUX : BONNES PRATIQUES

- Cheminements :

Praticité des rampes intégrées à des escaliers : beau vs usage

Guidage naturel à privilégier

Bande guidage indispensable si accueil non visible

Escaliers : BEV, nez de marche

Portes : marquage des débattements

Signalétique

Pérennité rampe vs élévateur

POUR CONCLURE

CONCERTER en amont des projets

DIALOGUER tout au long des projets

SENSIBILISER et FORMER les équipes aux objectifs des travaux pour les pérenniser

DEPASSER LES DELAIS????

**Merci à tous pour votre
participation**